

27 oct 2017 -17:45

Appartient à Conseil des ministres du 27 octobre 2017

## Approbation des statuts de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures

Sur proposition du ministre des Finances Johan Van Overtveldt, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant approbation des statuts de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures.

La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) a été fondée le 29 juin 2015 afin de stimuler la croissance économique durable, de créer de la prospérité, d'améliorer les infrastructures en Asie et d'encourager la collaboration régionale. Afin de finaliser la procédure d'adhésion, approuvée par le conseil des gouverneurs de la banque le 21 mars 2017, la Belgique doit approuver les statuts de l'institution ainsi que la résolution du conseil d'administration.

La Belgique recueillera 2.846 actions dans l'institution, pour un montant total de 284,6 millions de dollars. Sur ce nombre, 20%, ou 56,9 millions de dollars, doivent être libérés en cinq tranches annuelles égales. L'adhésion sera effective à la date du versement de la première tranche.

Grâce à cette adhésion, la Belgique devient ainsi membre d'une nouvelle institution financière internationale active dans la région la plus dynamique du monde. L'adhésion met en exergue l'engagement multilatéral de la Belgique et renforce la présence européenne au sein de l'institution, qui veille notamment au respect des normes internationales en matière de transparence, d'environnement et de conditions sociales.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des Finances,  
chargé de la Lutte contre la fraude fiscale  
rue de la Loi 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 574 80 00  
<http://www.vanoverveldt.belgium.be>